



Paris, le 19 mars 2024

Monsieur Bruno LE MAIRE  
Ministre de l'Économie, des Finances  
et de la Souveraineté industrielle et numérique  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS cedex 12

Monsieur le Ministre,

Le pôle des retraités de la fonction publique regroupe six associations de retraités de différents ministères, fort de plus de 200 000 adhérents sur les cinq millions de retraités de la Fonction publique. Il est constitué par l'Association Nationale de Retraités (ANR), la Fédération Générale des Retraités de la fonction Publique (FGR/FP), la Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM), l'Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie (UNPRG), l'Union Nationale des Retraités de la Police (UNRP), l'Union Nationale des Sous-Officiers en Retraite (UNSOR).

Le pôle des retraités défend les pensions et les retraites, le pouvoir d'achat, la santé, une protection sociale de haut niveau et l'égalité des droits dans l'accès aux services publics. Il souhaite vous rencontrer pour aborder ces sujets et vous présenter nos légitimes revendications.

Le pouvoir d'achat :

Entre janvier 2017 et août 2023, l'indice des prix a augmenté de 17.25%, alors que le montant de la revalorisation des pensions n'a été que de 7.9%, ce qui représente une diminution de 9,6% du pouvoir d'achat. La revalorisation des pensions de retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2024 de 5,3% ne compense en rien les pertes de pouvoir d'achat cumulées des années antérieures ou les pertes à venir. Le Pôle demande une mise à niveau du montant des pensions avec un véritable rattrapage de la perte du pouvoir d'achat des retraités.

L'autonomie et le « Grand Âge » :

Véritable problème de société, le vieillissement de la population nécessite la prise en charge de l'autonomie par l'assurance maladie et la création d'un grand service public de l'autonomie. Cela doit se traduire par une loi « Grand Âge » à hauteur des besoins (et non des saupoudrages annuels dans le cadre des PLFSS successifs).

Par ailleurs, le pôle des retraités reste attaché à la défense de la Sécurité Sociale, de l'hôpital public, des personnels hospitaliers et des services à domicile ainsi qu'une protection sociale de haut niveau.

Les franchises médicales :

Le doublement des franchises sur les consultations et les actes médicaux (à l'exception de ceux réalisés lors d'une hospitalisation) ainsi que sur les examens et analyses de biologie médicale est entré en vigueur le 18 février. Le doublement sur les boîtes de médicaments et les transports sanitaires, entrera en vigueur le 31 mars prochain. On ne choisit pas d'être malade. Avec la forte augmentation des mutuelles, les plus impactés, par ces mesures inégalitaires, seront les retraités, qui compte tenu de l'âge, ont le plus besoin d'avoir accès aux soins et aux actes médicaux. Malheureusement, certains d'entre eux n'auront plus les moyens de se faire soigner correctement.

La protection sociale complémentaire (PSC) :

C'est une réforme injuste pour les retraités. Les fonctionnaires retraités sont des fonctionnaires dans une situation particulière qui continuent à avoir des droits et devoirs que les ministères savent d'ailleurs rappeler quand ils en ont besoin. Leur pension n'est en rien une allocation mais la continuité du salaire. Cette réforme remet en cause notre modèle social basé sur un lien intergénérationnel entre fonctionnaires actifs et fonctionnaires retraités.

Les chèques vacances :

Le Pôle demande l'annulation de la circulaire du 2 août 2023 excluant les fonctionnaires civils et militaires retraités les plus modestes du champ d'application des chèques vacances, ce qui est inacceptable car elle crée une discrimination sociale vis-à-vis des actifs.

En 2017, dans un courrier adressé à tous les retraités, le Président de la République reconnaissait leur rôle irremplaçable dans la société et annonçait qu'il agirait pour maintenir leur pouvoir d'achat.

En souhaitant vous rencontrer au plus tôt pour évoquer ces sujets préoccupants, recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

François-Xavier LEHMANN



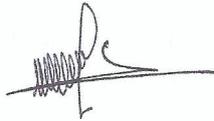
Marc VEYRAT



Christian LOMBARDO



Gérard SULLET



Philippe MOUÉ



Gérard TANGUY



Les organisations du Pôle des retraités:

ANR, Président : François-Xavier LEHMANN , 13 rue des immeubles Industriels, 75011 Paris;  
Tél. : 01 43 79 37 18

FGR-FP, Marc VEYRAT, 20 rue Vignon, 75009 Paris; Tél. : 01 47 42 80 13

FNOM, Président : Christian LOMBARDO, 45 bd Vincent Auriol, 75013 Paris; Tél. : 01 45 82 23 20

UNPRG, Président : Gérard SULLET, 7 bd de Strasbourg, 94130 Nogent-sur-Marne;  
Tél. : 01 48 75 78 41

UNRP, Président: Philippe MOUÉ, 42/52 rue de l'Aqueduc, 75010 Paris; Tél. : 01 53 35 87 40

UNSOR, Président : Gérard TANGUY, 48 rue des Meuniers, 75012 Paris; Tél. : 01 45 86 23

Copies à:

Madame Catherine VAUTRIN, ministre du Travail, de la Santé et de la Solidarité : Hôtel du Châtelet  
127 rue de Grenelle, 75007 Paris 7

Monsieur Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques : Hôtel de  
Rothelin-Charolais, 101 rue de Grenelle, 75007 Paris

Monsieur Thomas CAZENAVE, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et  
de la Souveraineté industrielle et numérique : chargé des Comptes publics : 139 rue de Bercy,  
75572 Paris Cedex 12

Mme Fadila KHATTABI, Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de la Santé et de la Soli-  
darité : chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées : 14 avenue Duquesne, 75350  
Paris cedex 07

Monsieur Frédéric VALLETOUX, Ministre délégué auprès de la ministre du Travail, de la Santé et de  
la Solidarité : chargé de la Santé et de la Prévention : 14 avenue Duquesne, 75350 Paris cedex 07

Monsieur Eric COQUEREL, Président de la commission des finances, Assemblée Nationale, 126 rue  
de l'Université, 75355 Paris 07 SP

Madame Charlotte PARMENTIER-LECOQ, Présidente de la commission des affaires sociales, As-  
semblée Nationale, 126 rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP

Monsieur Thomas GASSILLOUD, Président de la commission de la défense nationale et des forces  
armées, Assemblée Nationale, 126 rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP

Monsieur Philippe MOUILLER, président de la commission des Affaires Sociales du Sénat, 15 rue de  
Vaugirard, 75291 Paris cedex 06

